



centre d'accueil C A A D
pour adultes en difficulté

2022

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

Provenance des résidents	3
Interview du Directeur	4-5
Regards croisés	6-7
Bilans comparés au 31 décembre 2021 et 2022	8-9
Rapport de l'organe de révision	10



centre d'accueil **C A A D**
pour adultes en difficulté

PROVENANCE DES RÉSIDENTS

Journées

ACCOMPAGNEMENT RÉSIDENTIEL

3989

LONGS SÉJOURS
VALAISANS

6565

LONGS SÉJOURS EXTRACANTONAUX
ET PÉNAUX VALAISANS

38.5

UNITÉ D'ACCUEIL
TEMPORAIRE

Journées

ACCOMPAGNEMENT EN APPARTEMENT COMMUNAUTAIRE

1731

APPARTEMENT
COMMUNAUTAIRE VALAISANS

730

APPARTEMENT COMMUNAUTAIRE
EXTRACANTONAUX ET PÉNAUX VALAISANS

Journées

ACCOMPAGNEMENT HORS MURS

5602

APPARTEMENTS
PROTÉGÉS VALAISANS

3077

APPARTEMENTS
PROTÉGÉS EXTRACANTONAUX
ET PÉNAUX VALAISANS

250.5

DOMICILES PRIVÉS
VALAISANS

650.5 HEURES DE SOUTIEN SOCIO-ÉDUCATIF À DOMICILE ONT ÉTÉ EFFECTUÉES EN VALAIS

INTERVIEW DU DIRECTEUR



“ Au CAAD, nous sommes dans l’interaction permanente. ”

Guy Stettler

L’accompagnement pluridisciplinaire constitue l’une des singularités du CAAD. Il se traduit aussi bien en interne, à travers les multiples échanges entre les différents corps de métiers, qu’en externe, via les contacts réguliers avec les partenaires du réseau. Directeur de l’institution, Guy Stettler revient sur ce maillage de ressources, indispensable à l’accueil de situations complexes.

Combien de métiers différents sont-ils représentés au sein de votre institution ?

Notre personnel est majoritairement constitué d’éducatrices et éducateurs, car nous sommes avant tout une institution éducative. Le modèle bio-psycho-social auquel nous adhérons requiert la participation d’autres spécialistes, pour le volet thérapeutique, les soins, les ateliers socioprofessionnels, les activités de sport et de loisirs, etc. S’ajoutent à cela les métiers liés à l’intendance, la cuisine et l’administration. Au total, nous comptons huitante collaboratrices et collaborateurs, pour un peu moins de soixante équivalents plein temps.

Cette diversité de profils va-t-elle de pair avec votre approche pluridisciplinaire ?

Absolument. Sans tous ces professionnels d’horizons différents, nous ne pourrions pas offrir le même accompagnement à nos septante résidents. La richesse du réseau avec lequel nous collaborons est un autre facteur déterminant. Nous sommes constamment en lien avec nos partenaires externes, médecins, psychiatres, curateurs, autorités civiles et pénales, etc. C’est ce maillage de ressources internes et externes qui nous permet d’accueillir des situations aussi complexes.

Qu’apporte cette pluralité de regards à votre accompagnement ?

Elle apporte différents points de vue, qui nous permettent d’affiner notre perception des réalités individuelles de nos résidents. J’y vois une forme d’intelligence collective. Cette richesse en matière de ressources partagées agit comme un multiplicateur, qui bonifie notre accompagnement. Le nombre de regards portés sur une situation, chacun avec un angle différent selon les spécialistes impliqués, nourrit notre façon d’appréhender tel ou tel cas. Chaque métier propose également des outils différents, ce qui ouvre encore les axes d’intervention possibles.

Comment cette approche pluridisciplinaire se traduit-elle au quotidien ?

Au CAAD, la pluridisciplinarité est indissociable du partage d’informations. Nous sommes dans l’interaction permanente. Sans une information ouverte et partagée, la connaissance transversale des dossiers serait tout bonnement impossible. Il est capital que chaque personne intervenant auprès d’un résident ait connaissance des objectifs poursuivis avec lui, de son programme ou de son état de santé.



“ Cultiver la pluridisciplinarité implique un challenge permanent pour maintenir la cohésion d'équipe. ”

La transmission d'informations se fait au quotidien, matin, midi et soir, principalement entre le personnel éducatif, les soignants et les veilleurs. Chaque personne travaillant au sein de l'institution a accès à un journal de bord informatique, même notre concierge. Nous sommes dans une logique de transparence et de secret partagé. Chacun peut y renseigner des informations utiles au collectif, qui servent au suivi des résidents. Nous garantissons naturellement une zone confidentielle pour tout ce qui a trait au suivi thérapeutique. D'autres espaces de partage sont programmés de manière hebdomadaire, tels que les colloques pluridisciplinaires, les colloques par secteur ou les cafés-infos qui sont un temps de partage d'informations plus larges concernant l'entreprise ou notre domaine d'activité.

Comment les résidents vivent-ils cette transparence et cette pluridisciplinarité ?

La transparence fait partie des règles du CAAD. Elle est connue des résidents dès leur entrée, et nous communiquons beaucoup avec eux sur cette notion. Nous devons trouver le juste équilibre entre l'authenticité du lien et la distance professionnelle. Cela peut représenter un vrai défi pour les métiers les plus engagés dans une approche de proximité avec nos résidents.

Quant à notre approche pluridisciplinaire, elle est une grande chance pour les résidents, qui ont un accès direct et rapide à un large panel de spécialistes mobilisés pour leur bien-être. Nous devons néanmoins veiller à ce que notre dispositif ultra réactif n'engendre pas de dépendance institutionnelle, car notre objectif reste l'émancipation et l'autonomie des résidents une fois la stabilité psychique acquise.

Le modèle présente-t-il également des risques au niveau des équipes ?

Cultiver la pluridisciplinarité implique un challenge permanent pour maintenir la cohésion d'équipe et l'équité de reconnaissance des fonctions. En sollicitant des regards de différentes corporations sur une situation, il peut arriver que les avis divergent. Nous devons éviter de tomber dans le piège de qui a raison, qui a tort. Il s'agit alors de trouver un consensus sur la meilleure stratégie à adopter, et de l'adapter ensuite si nécessaire. Nous recherchons la complémentarité dans l'expertise, pas la compétition entre les fonctions. Cela requiert une grande honnêteté intellectuelle de la part de chacun, car il faut avoir conscience des enjeux du métier d'autrui et de ses réalités. Une certaine vigilance managériale est nécessaire pour assurer l'adhésion des équipes à notre culture du consensus et de la transparence.

REGARDS CROISÉS

Eva, Florence, Marie et Fabrice occupent des fonctions différentes au sein du CAAD. Ils partagent leur perception du travail pluridisciplinaire.



“ Travailler au CAAD est très différent de travailler en cabinet. ”

Eva, psychologue

Au CAAD, chaque résident est au bénéfice d'une thérapie. En tant que psychologue, je reçois les personnes chaque semaine ou toutes les deux semaines, selon le traitement. L'échange pluridisciplinaire est donc très important pour moi. Cela peut se faire lors des colloques ou lors de moments plus informels entre deux portes. Les informations qui remontent des éducateurs et maîtres socioprofessionnels sont précieuses. La vision de mes collègues m'offre une ouverture sur le quotidien des résidents. Travailler au CAAD est très différent de travailler en cabinet, où la réalité du patient est celle qu'il me

décrit. Ici, cette réalité est enrichie par les avis des autres professionnels qui entourent le résident. Les avis peuvent parfois diverger, et cela nous oblige à nous remettre en question et à trouver un consensus. Dans notre processus, rien n'est jamais gravé dans le marbre. Ce qui compte, c'est d'être conscient de la réalité de terrain de nos collègues, car nous pouvons tous avoir une expérience propre avec un même résident. Cette diversité des points de vue constitue la richesse de notre approche pluridisciplinaire.



“ C'est intellectuellement très nourrissant. ”

Florence, laborantine et ASSC

Le secteur des soins est central dans notre institution. C'est aussi, je pense, le plus transversal, car nous sommes en contact régulier avec les éducateurs, les maîtres socioprofessionnels, les médecins référents et le réseau externe. C'est intellectuellement très nourrissant. Par ma fonction d'assistante en soins et santé communautaire et de laborantine, j'occupe aussi une position pivot. La communication entre les différents corps de métiers est primordiale pour garantir un suivi de qualité. La connaissance des autres métiers, aussi. J'ai d'ailleurs formé mes collègues pour qu'ils aient une

notion du travail de laboratoire, du type d'analyses toxicologiques que nous menons. Ces analyses se font de manière hebdomadaire, et parfois de manière inopinée. L'objectif n'est pas de taper sur les doigts du résident. Au contraire, ces analyses lui rappellent que nous sommes là pour travailler avec lui, afin qu'il se sente entouré et en sécurité. La diversité des métiers qui gravitent autour du résident est une chance pour lui. En tant que soignante, je remarque que nous pouvons parfois agir comme soupape afin de libérer certaines tensions avec le personnel éducatif ou les MSP.



“ Notre but est de tisser un lien de confiance avec le résident. ”

Marie, éducatrice

Mon rôle d'éducatrice est d'accompagner les résidents du lever au coucher, pour les repas, les animations, les courses à l'extérieur et les traitements. Sur un suivi spécifique, en tant que référent éducatif, notre mission s'étend de l'accueil du résident jusqu'à son départ. Dans ce cas, nous assurons la transmission des informations entre les différents secteurs et planifions les bilans avec le réseau. Le travail pluridisciplinaire fait partie intégrante de mon quotidien. Le personnel éducatif étant certainement le plus proche des résidents, il est capital que les informations que nous récoltons

soient transmises à nos collègues lors de moments de partage formels ou informels. Il arrive bien sûr que le regard que nous portons sur un résident soit différent de celui de nos collègues d'autres métiers. Les différents points de vue viennent enrichir notre analyse et notre appréhension d'une situation. Chacun doit être capable de travailler avec humilité, objectivité et ouverture d'esprit. Notre but commun est de tisser un lien de confiance avec le résident - cela peut prendre des années, parfois - pour l'amener à être acteur de son placement et à activer les ressources qu'il a à disposition.



“ La circulation des informations est essentielle. ”

Fabrice, maître socioprofessionnel

J'anime principalement l'atelier CAAD-Ô dans lequel les résidents fabriquent différents objets en bois ou en fer, pour eux, mais aussi pour des ventes sur les marchés ou des commandes que nous recevons. Chaque matin, nous échangeons avec les éducateurs pour connaître dans quel état se trouvent les résidents, s'ils ont passé une bonne nuit par exemple. Cela nous permet d'être plus vigilants durant l'atelier par rapport à certains signaux. Si nous remarquons qu'un résident va moins bien, qu'il paraît fatigué, nous contactons son référent thérapeutique. À la fin de chaque atelier, nous

remplissons un petit bilan pour tous les participants, afin de remonter les informations à nos collègues sur comment s'est déroulée l'activité. Comme nous passons entre trois et cinq heures par jour avec les résidents, nous portons un regard différent des autres métiers. C'est ce croisement de retours et de sensibilité qui fait la force du pluridisciplinaire. La relation avec les résidents est aussi différente. Nous pouvons ainsi relayer des choses perceptibles dans notre contexte spécifique. Cette circulation d'informations entre les métiers est essentielle.

BILANS COMPARÉS

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF CIRCULANT		
Caisse	61'215	54'965
Banques	1'526'253	1'426'038
Titres cotés en bourse détenus à courts terme (hors exploitation)	137'099	162'517
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	1'724'567	1'643'520
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
– envers des tiers	587'049	790'573
– provisions pertes sur créances	0	0
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	587'049	790'573
Actifs de régularisation	175'509	211'437
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2'487'125	2'645'530
ACTIF IMMOBILISÉ		
Garanties de loyer	71'452	64'102
Immobilisations financières	71'452	64'102
Terrain	99'000	99'000
Subvention Etat du Valais Terrain	-74'250	-74'250
Immeuble d'exploitation	13'556'459	13'675'375
Subvention Etat du Valais Imm. d'exploitation	-10'702'466	-10'702'466
Véhicules	222'410	184'564
Subvention Etat du Valais véhicules	-159'602	-155'442
Matériel et mobilier	858'221	843'292
Subvention Etat du Valais matériel et mobilier	-802'861	-802'861
Equipements et atelier Art Thérapie	0	0
Subvention Loterie Romande Art Thérapie	0	0
Informatique	174'269	152'341
Subvention Etat du Valais Informatique	-121'557	-121'557
Immobilisations corporelles exploitation	3'049'623	3'097'996
Immeuble non reconnu	194'867	194'867
Véhicule hors exploitation	3'072	7'168
Immobilisations corporelles hors exploitation	197'939	202'035
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	3'319'014	3'364'133
TOTAL DE L'ACTIF	5'806'139	6'009'663

PASSIF

31.12.2022

31.12.2021

CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
- envers des tiers	88'824	49'736
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	88'824	49'736
Etat du Valais remboursement subventions	719'380	323'978
Etat de Genève pensions à rembourser	0	47'728
Dettes à court terme	719'380	371'706
Dettes envers la caisse de pension	8'779	0
Diverses dettes à court terme	24'332	6'862
Autres dettes à court terme	33'111	6'862
Passifs de régularisation	147'488	87'803
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	988'803	516'107
Hypothèques	3'588'000	3'748'000
Dettes à long terme portant intérêt	3'588'000	3'748'000
Fond de loisirs résidents	0	0
Provision pour risques futurs	190'000	190'000
Provisions	190'000	190'000
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	3'778'000	3'938'000
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	4'766'803	4'454'107
CAPITAUX PROPRES		
Capital initial	451'718	451'718
Fond de réserves Etat du Valais	315'867	840'900
Fond de réserves Etat du Valais	315'867	840'900
Bénéfice non réparti CAAD	271'751	262'938
Bénéfice non réparti CAAD	271'751	262'938
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1'039'336	1'555'556
TOTAL DU PASSIF	5'806'139	6'009'663

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de
FONDATION CAAD – CENTRE D'ACCUEIL POUR ADULTES EN DIFFICULTE à SAXON**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (*bilan, compte de résultat et annexe*) de la **Fondation CAAD – Centre d'accueil pour adultes en difficulté** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2022**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

GF Audit SA, succursale d'Yverdon-les-Bains

Daniel Eligio Hermann Heiz

13 mars 2023

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Expert-réviseur agréé ASR
N°101'658
(Réviseur responsable)

Vincent Lebet

13 mars 2023

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Expert-réviseur agréé ASR
N°103'66

Yverdon-les-Bains, le 8 mars 2023

Annexes :

- Comptes annuels (*bilan, compte de résultat et annexe*)
- Annexe 1



Impressum

Photos | Olivier Maire, Thomas Masotti
Graphisme | /boomerang
Impression | Valmedia, Viège



centre d'accueil **C A A D**
pour adultes en difficulté



Route de la Plâtrière 100
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95



info@caad-valais.ch
www.caad-valais.ch

